

ACTION 4.1

Accroître le professionnalisme des personnels non titulaires, en améliorant les procédures de recrutement et en développant les préparations aux concours

*Pilotes : DRH, Coordonnateurs IA-IPR et IEN-ET, IEN Adjoint
DIFOR, CREFOC, DAFPE*

Objectifs	<p>Accompagner dans la professionnalisation les personnels non-titulaires et en statut précaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ par la préparation aux épreuves de sélection aux concours, ▪ par la formation continue <p>Identifier les différents statuts de formation</p>
Acteurs du pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Déléguée à la pédagogie - CREFOC
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des personnels sur les modalités de recrutement par voie de concours : ▪ Le dossier de RAEP : contenus et stratégie d'élaboration – séquences pédagogiques ▪ La méthodologie de traitement d'une épreuve écrite ▪ Les épreuves orales : méthodologie et posture – démarches pédagogiques ▪ Formation des nouveaux embauchés : ▪ Les compétences de l'enseignant ▪ La conduite de classe ▪ Les concepts de base en pédagogie selon les modalités de formation des élèves ▪ Formation continue des enseignants non-titulaires ▪ Adaptation des stratégies pédagogiques ▪ Définition d'un cadre académique de recrutement et d'affectation des personnels non-titulaires ▪ Procédure d'accueil en établissement des personnels non- titulaires nouvellement embauchés
Acteurs de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Corps d'inspecteurs - Formateurs associés et les PFA - ESPE - Services rectoraux : bureau des moyens en remplacement - Acteurs en établissement : chef de travaux – chefs d'établissement - CSAIO
Indicateurs d'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'enseignants reçus en phase d'accueil ▪ Nombre de personnels formés à l'ESPE
Indicateurs d'évaluation (en lien avec les grands indicateurs du projet académique)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de présents aux actions de formation ▪ Taux d'admissibles aux concours ▪ Taux d'admis aux concours ▪ Nombre de journée de formations dispensées
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement scientifique, pédagogique et didactique des personnels non-titulaires ▪ Amélioration des procédures de recrutement ▪ Aide à la préparation aux concours